

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1978)  
**Heft:** 477

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.09.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**J.A. 1000 Lausanne 1**

Hebdomadaire romand  
N° 477 23 novembre 1978  
Seizième année

Rédacteur responsable :  
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc  
Abonnement  
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :  
Rudolf Berner  
Claude Bossy  
Jean-Daniel Delley

477

## Le marathon jurassien

Le marathon jurassien se poursuit. On se lance dans le deuxième tour des premières élections cantonales pour ce dimanche, à peine remis des émotions nées des résultats du dernier week-end, laissant présager la mise en place du Conseil d'Etat le plus jeune de Suisse. Et parallèlement continue le sprint des Constituants, aux prises avec tous les dossiers délicats que suppose la création d'un Etat neuf.

L'enthousiasme des Jurassiens résistera-t-il à cet incroyable amoncellement de difficultés de tous ordres? Des affiches électorales collées sur les murs de Delémont sur près de trois centimètres d'épaisseur pendant la campagne qui s'achève témoignent en tout cas de la vitalité des états-majors de partis...

Mais dans le même temps on a pu constater aussi que ces partis ont pratiquement renoncé à approfondir pour l'électorat leurs conceptions politiques, se fiant plutôt à une image de marque souvent directement tributaire de la scène

## Poujadisme de gauche

Lors de la dernière séance du Grand Conseil genevois, deux propositions ont suscité un large débat : les tarifs hospitaliers et la mensualisation des impôts. L'augmentation de trente francs (étalée sur cinq ans) de la pension journalière en salle commune aboutissait à faire supporter l'amélioration du budget de l'hôpital aux seuls patients, aux seuls assurés de milieux modestes. Professeurs, médecins, fournisseurs de produits pharmaceutiques, d'appareillages médicaux, restaient à l'écart de l'effort demandé!

On ne pouvait guère imaginer meilleur sujet pour mobiliser les citoyens contre cette interprétation de la crise. Mais non, le Parti du tra-

helvétique : voyez les radicaux plaider pour leur "expérience gouvernementale" et prôner la "continuité administrative" (70 à 80 pour cent des fonctionnaires sont radicaux!).

Ce manque de transparence pourrait être un danger s'il devenait la règle dans les travaux de la Constituante, si sous le signe de la rapidité (indispensable) on allait systématiquement au plus simple, c'est-à-dire à l'imitation des systèmes déjà en place ailleurs; on conçoit combien le pari d'apprendre à "gérer" tout en innovant est délicat si on se souvient que l'appareil gouvernemental bernois est celui d'un canton relativement faible mais vivant (contagion de la Berne fédérale) au-dessus de ses moyens; or, c'est cet appareil précisément qui servira à "boucher les trous" en un premier temps... Quid, dans ces conditions, de la rénovation de la loi fiscale ou de l'organisation scolaire jurassienne qui compteront parmi les pierres de touche de la mise en place du nouvel Etat? Peut-on espérer que les cantons romands au moins mettront leur "expérience" à disposition des pionniers jurassiens?

vail lui a préféré le combat contre la mensualisation des impôts proposée par le conseiller d'Etat radical Robert Ducret. Le projet aurait pu être plus souple en renvoyant d'une année — le temps de s'y habituer! — les pénalités dues en cas de retard. Mais la mensualisation, en étalant le paiement des impôts sur toute l'année, rend l'opération moins douloureuse et constitue en soi une mesure acceptable. Quand l'imagination fait défaut, les politiciens ont recours à des trucs infailibles : relancer le réflexe anti-impôts paie toujours!

Pendant ce temps, seul de son espèce, le Parti socialiste genevois disait "non" à la loi fédérale sur la "protection des animaux". De l'avis général, la loi représente un progrès non négligeable... mais la Ligue contre la vivisection a son siège à Genève, canton où elle a recueilli 32 000 signatures pour son référendum...